

Délibération n°2020-066 du 28 juillet 2020

Tarifs applicables à compter du 1er septembre 2020

		DOUSSARD			EXTERIEURS		
		Association*	Particulier	Entreprise	Association	Particulier	Entreprise
SALLE DE CINEMA - 134m² - 152 places assises							
Séance ou représentation**	Forfait	Gratuit	57,60 €	96,50 €	193,00 €	193,00 €	193,00 €
Répétition théâtre adulte	L'heure	3,20 €		5,00 €	6,50 €		6,50 €
Répétition théâtre enfant	L'heure	1,50 €		3,00 €	6,50 €		6,50 €

REZ-DE-CHAUSSEE (salles associatives)							
Adulte	L'heure	3,20 €		5,00 €	6,50 €		6,50 €
Enfant	L'heure	1,50 €		3,00 €	6,50 €		6,50 €

(**) gratuit dans le cadre des échanges avec les troupes de théâtre de Doussard

Tarifs des salles : dégressifs pour les représentations de plusieurs jours consécutifs :

* 2 jours..... moins 25 %

* 3 jours et plus..... moins 50 %

ARRHES non remboursées en cas de dédit dans les 60 Jours précédant la date d'exécution de la convention de location: 50% de la location

*** ASSOCIATION DE DOUSSARD**

Pour rappel, les associations de Doussard bénéficient annuellement d'une gratuité de salle municipale.

Sont considérées comme Associations de Doussard les associations ayant transmis en Mairie leurs documents associatifs à jour présentant leur siège social sur la Commune de Doussard.

Les associations, dont le siège ne se situe pas sur la Commune mais qui proposent une activité associative sur le territoire de la Commune qui n'est dispensée par aucune autre association de Doussard, pourra se voir reconnaître la tarification "Association de Doussard" après accord de la Municipalité. Cet accord sera renouvelé chaque année lors de la transmission des documents associatifs à jour.